



R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2 0 1 8



Édito /

Samuel SENAVE,
PRÉSIDENT DE FRANCE
NATURE ENVIRONNEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE

Une mobilisation citoyenne face à l'urgence environnementale

L'année écoulée a été marquée par des signes forts de prise de conscience citoyenne face à l'urgence environnementale et climatique.

Les initiatives se multiplient en Europe et dans le monde, les collectifs se mobilisent sur les réseaux sociaux.

Car les études et les constats s'accumulent : érosion de la biodiversité, impacts sanitaires d'une qualité de l'air dégradée, incertitudes quant à une réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effets de serre à la hauteur des enjeux climatiques.

Ce sursaut citoyen appelle les gouvernements et le monde économique à l'action pour un changement effectif des priorités et des modes de fonctionnement : ceci maintenant, pour une meilleure qualité de vie, et pour éviter des conséquences irréversibles à court terme.

Dans ce contexte, et à l'échelle de notre région, la planification territoriale reste un levier majeur pour une prise en compte de l'environnement à sa juste valeur, c'est-à-dire de manière incontournable.

C'est bien là une motivation forte d'action de notre réseau FNE Centre-Val de Loire, où notre expertise et force de proposition s'expriment : biodiversité, gestion de l'eau, continuités et fonctionnalités écologiques, solutions basées sur la nature, transition énergétique, etc.

Notre réseau d'associations est mobilisé et agit dans ces objectifs depuis de nombreuses années.

2018 a ainsi été riche pour notre fédération en coordination sur les territoires, et en participation aux instances de représentation régionale.

Elle a été aussi l'année d'une réflexion organisationnelle avec une volonté de mieux déployer notre efficacité sur le volet collaboratif de fonctionnement, et par une mise à disposition mutuelle de ressources au service de nos membres.

Dans une dynamique d'engagement des acteurs, des collectivités et des partenaires, nous resterons enthousiastes et pro-actifs dans nos missions de sensibilisation et de préservation, pour le déploiement des projets en faveur de la biodiversité et de l'environnement. Nous resterons aussi vigilants face aux atteintes et négligences encore possibles, à l'heure où l'exemplarité et la recherche du moindre impact écologique doivent être transverses pour les différents domaines d'activités, et rassembler l'ensemble des politiques territoriales./

"Dans une dynamique d'engagement des acteurs, des collectivités et des partenaires, nous resterons enthousiastes et pro-actifs dans nos missions de sensibilisation et de préservation, pour le déploiement des projets en faveur de la biodiversité et de l'environnement."



Sommaire

Notre année / 4

Notre fédération / 6

Nos actions / 12

Défendre

Fédérer

Sensibiliser

Mobiliser

Former

Nos partenaires / 35

Nos finances / 36

Nos associations / 38

C'était 2018

Actions de sensibilisation, formations, événements régionaux et réflexions sur le modèle fédéral ont marqué ces douze derniers mois.



— 28/02 —

Tous à l'eau

Le Directoire eau s'est réuni afin de fixer les orientations et les actions à mener au cours de l'année. Cette réunion a aussi permis aux membres d'échanger sur les problématiques rencontrées et démarches engagées sur leur territoire.



La Loire à Mareau-aux-près



— 23/03 —

Lancement du projet Objectif Climat 2030

Pour faire suite au projet Objectif Zéro Pesticide, un groupe a commencé à travailler sur ce qui deviendra Objectif Climat 2030. Ce nouveau projet commun vise à accompagner des collectivités dans la prise en compte des impacts du changement climatique en travaillant sur la ressource en eau et la désimperméabilisation.



— 09 au 11/04 —

Formation zones humides

Organisation d'une formation en Touraine de trois jours sur la reconnaissance et l'analyse des zones humides dans le cadre de la modulaire du Graine Centre-Val de Loire.



— 14/04 —

Assemblée générale

Changement de Trésorier ! Didier ROUX, également trésorier de Sologne Nature Environnement depuis 4 ans, prend la suite de Jean-Louis PRATZ.



— 11/06 —

Eau hé climat !

Organisation d'un voyage initiatique sur l'eau et le changement climatique dans le Pays Gâtinais (Loiret) avec les BTSA Gemeau dans le cadre de l'appel à initiatives Eau hé climat de l'agence de l'eau Seine-Normandie.



Abeille ©Guy Janvrot

— 20 au 25/05 —

Naturellement dehors

À l'occasion de la semaine régionale de la biodiversité « Naturellement dehors », l'EcoPôle et FNE Centre-Val de Loire ont noué un partenariat avec l'association des cinémas d'Art et essai du Centre-Val de Loire. 6 séances ciné-échange ont été organisées dans le Loiret, le Loir et Cher et l'Indre et Loire autour des films « La clé des champs », « Zéro phyto 100 % bio » et « L'intelligence des arbres ». L'occasion pour les 255 participants d'échanger avec de nombreux intervenants.

— 19.20/10 —

Séminaire fédéral

32 élus associatifs et directeurs se sont rassemblés sur les deux jours. Ils ont chacun contribué à 16 ateliers sur des problématiques structurelles, organisationnelles et fonctionnelles. Les productions ont ensuite été traduites en plan d'action pour FNE Centre-Val de Loire.

— 23/11 —

Plantes invasives

Après des Maisons Familiales Rurales et des lycées agricoles, c'était au tour de la Société d'Horticulture de Touraine de participer à une conférence de sensibilisation sur les plantes invasives et leur gestion. Au total, 200 personnes dans 5 structures ont été sensibilisées.

— 08/12 —

Vers une fédération de service

Adoption en conseil d'administration du plan d'action Ambitions 2021.

— 20/09 —

Atelier de végétalisation

Après une matinée en salle, des agents des espaces verts et des élus ont pu mettre en pratique leur nouvelles connaissances pour végétaliser un bord de chemin à Épernon (28). Cela s'est fait dans le cadre d'une formation sur les biocontrôles, alternatives aux produits phytosanitaires interdits pour les collectivités depuis le 1^{er} janvier 2018.



Atelier végétalisation à Épernon

— 13/12 —

Colloque Écophyto

Une centaine de personnes a participé au colloque régional écophyto organisé à l'Agrocampus Tours Fondettes en partenariat avec la Société d'horticulture de Touraine (SHOT). Au programme : méthodes de jardinage basées au plus près de la nature.



Notre fédération

**FNE Centre-Val de
Loire en 2018, c'est... / 08**

Notre identité / 09

**Une équipe
mobilisée / 10**

**Gouvernance
et appui salarié / 11**

FNE CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2018, C'EST...

Un mouvement citoyen

 **4 4 1 0**⁽¹⁾
adhérents au
mouvement FNE Centre-
Val de Loire par le biais
de nos associations

 **16**
associations locales
ou départementales

 Des militant(e)s présent(e)s
**dans plus de
30 instances**

Une fédération

16 associations couvrant
l'intégralité de la région



2 associations régionales **8** associations départementales **6** associations territoriales

Retrouvez la carte et la liste des associations membres page 40

Une association

Créée en 1980,
agrée pour la protection
de l'environnement
en **1984**



Organisme de formation
depuis

2011

et référencé Datadock depuis 2017

Indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux



Porte-parole des associations
de protection de la nature et de l'environnement

Fixer les orientations politiques, déterminer les combats prioritaires, coordonner l'action des associations, bâtir des positions qui seront portées auprès des pouvoirs publics : pour accomplir toutes ces missions, notre mouvement s'appuie sur l'expertise de ses associations, l'énergie de ses bénévoles et sur une gouvernance démocratique solide. Ensemble, nous partageons nos expériences, nos points de vue et nos plaidoyers.

Sa vision

La Fédération œuvre en région Centre-Val de Loire pour que chaque citoyen améliore sa conscience environnementale et pour que chaque collectivité et chaque entreprise pensent leurs activités au prisme du développement durable.

Ce dernier prend en compte de manière simultanée la qualité environnementale, l'équité sociale et l'efficacité économique. Ce modèle, visant à l'épanouissement de tous pour aujourd'hui et demain, ne peut se développer que sur la base de principes fondamentaux qui sont : la solidarité, la précaution environnementale, la participation et la responsabilité. Le développement durable est l'affaire de tous et chacun à son niveau doit y contribuer. Tous les gestes entrepris dans ce sens au niveau local ont et auront un impact positif sur l'ensemble de la planète (climat, biodiversité, qualité de l'eau, etc.)./

Sa mission

Proposer, favoriser et accélérer les démarches ayant pour but d'assurer la préservation du patrimoine naturel, le partage équitable des ressources et le relais de la connaissance scientifique.

Pour y parvenir, la fédération :

- fait émerger des projets d'ampleur régionale poursuivant les buts précédemment cités ;
- assure une mission d'animation et de coordination avec chacune des associations affiliées pour les accompagner dans la mise en œuvre de la déclinaison des projets régionaux sur leur territoire d'action ;
- participe aux débats publics en faisant part de sa position et en étant force de proposition. Les solutions qu'elle apporte visent toujours à préserver et protéger l'environnement ;
- via la rédaction et l'élaboration d'outils de communication, FNE Centre-Val de Loire œuvre à la sensibilisation du grand public et des professionnels sur de nombreuses thématiques./

Ses valeurs

Anticipation

En tant que sentinelles de l'environnement, nous restons en alerte face aux actualités environnementales et scientifiques. C'est à la lumière de ces actualités que nous donnons notre position sous forme d'argumentaire solide basé sur des données scientifiques, et que nous proposons des projets novateurs./

Respect

Nous travaillons pour le respect de l'environnement et dans le respect d'autrui en recherchant un équilibre entre préservation de la nature et activités humaines. L'environnement a besoin de l'humain pour être préservé

autant que l'humain a besoin de l'environnement pour sa survie./

Échange

Parce que nous ne pouvons agir seuls et souhaitons prendre en considération l'avis de nos partenaires, nous plaçons l'échange au cœur de nos actions. De ces échanges doivent naître des dialogues constructifs permettant la recherche de solutions adaptées aux territoires et faisant consensus./

identité

ET C'EST AUSSI...

Une équipe mobilisée



35

**bénévoles
impliqué(e)s
au quotidien**



1 7 2 4

**heures de bénévolat
réalisées en 2018**

Elles et ils déterminent les orientations politiques,
participent aux instances décisionnaires de FNE Centre-Val de Loire et représentent l'association.

6

**salarié(e)s =
le soutien
opérationnel**



Pour mettre en œuvre les orientations politiques.

**Pour travailler main dans
la main avec les bénévoles**

4

femmes

2

hommes



31 ans

en moyenne

6 réseaux thématiques

1 réseau =

1 responsable bénévole + 1 salarié(e)

+ des bénévoles de toutes les associations = plus de compétences, des points de vue multiples



Agriculture



**Responsabilité sociétale
des entreprises**



**Eau et
milieux aquatiques**



Pesticides



**Prévention et gestion
des déchets**



Biodiversité

35 bénévoles issus des associations du réseau s'investissent au sein des instances décisionnaires de notre organisation. À leur côté, 6 salariés assurent un soutien technique et opérationnel.

Gouvernance et appui salarié

Une gouvernance solide

Pour accomplir toutes ses missions, la fédération s'appuie sur 35 dirigeants bénévoles, issus en majorité des associations de terrain. Ils déterminent les orientations politiques, décident des combats à mener en priorité, coordonnent l'action des associations avec l'appui des directeurs des structures membres./

La démocratie en pratique

Le Conseil d'administration est composé de membres de droits et de membres élus. Il a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 14 avril 2018.

Une fois élu, le Conseil d'administration a voté le renouvellement du mandat de Président de Samuel SENAIVE et des autres membres du bureau. Nicole COMBREDT, Pierre RICHARD, Jean-Louis SENOTIER, Germaine FRAUDIN et Guy JANVROT ont été élus Vice-président(e)s.

Didier ROUX succède à Jean-Louis PRATZ en tant que Trésorier et Daniel GRANDE a été élu Secrétaire./



Guy JANVROT,
VICE-PRÉSIDENT DE
FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT
CENTRE-VAL DE
LOIRE

L'appui salarié

5 salarié(e)s en contrat à durée indéterminée et 1 salarié en contrat à durée déterminée accompagnent les bénévoles de FNE Centre-Val de Loire dans la mise en œuvre des actions fédérales : 4 femmes et 2 hommes avec une moyenne d'âge de 31 ans.

L'équipe est constituée d'une directrice, d'une chargée de mission biodiversité, d'un coordinateur eau et agriculture, d'une assistante de direction nouvellement arrivée en mai 2018 et d'un renfort en CDD en tant que chargé de mission environnement depuis juillet 2018./

Gouvernance

Conseil d'administration

Bureau

Samuel SENAIVE,
Président, Sologne Nature Environnement

Nicole COMBREDT,
Vice-présidente, CDPNE

Germaine FRAUDIN,
Vice-présidente, AVERN

Guy JANVROT,
Vice-président, Loiret Nature Environnement

Jean-Louis SENOTIER,
Vice-président, Loiret Nature Environnement

Pierre RICHARD,
Vice-président, SEPANT

Didier ROUX,
Trésorier, Sologne Nature Environnement

Jean-Louis PRATZ,
Trésorier-adjoint, CERCOPE

Daniel GRANDE,
Secrétaire, FNE Centre-Val de Loire

Alain FAVROT,
Bénévole actif, Nature 18

Jacques LUCBERT,
Bénévole actif, Indre Nature

Michel COHU,
Bénévole actif, Eure-et-Loir Nature

Jean-Louis POSTÉ,
Bénévole actif, Mauves Vivantes

Les membres de droit

Bernard DUPOU (Loir-et-Cher Nature), Christian ANDRES (LPO Touraine), Daniel BESNARD (CDPNE), Emmanuel RÉGENT (Sologne Nature Environnement), Isabelle VAISSADE-MAILLET (Nature 18), Jean-Marie SALOMON (Mardiéval), Jean-Claude ROBERDEAU (SFOCL), Martine BURGUIÈRE (Loiret Nature Environnement), Gérard SAUVÉ (Perche Nature), Philippe KULIGOWSKI (Corbeaux Gâtinais Nature), Michel PRÉVOST (CEN Centre-Val de Loire).

Les membres élus

Anne-Joëlle LEGOURD (FNE Centre-Val de Loire), Gérard BOUDON (FNE Centre-Val de Loire), Véronique LEDIEU (AVERN), François LEFÈVRE (SEPANT).

Consulter nos statuts sur fne-centrevaldeloire.org > Qui sommes-nous ?





Nos actions

Défendre / 14

Fédérer / 16

Sensibiliser / 22

Mobiliser / 26

Former / 32

Défendre

Pour faire face à la crise écologique, nous déployons tous les outils de la démocratie. Notre fédération défend les intérêts de l'environnement, les droits des associations de protection de la nature et l'accès à l'information de tous les citoyens, qui doit être garanti même dans un contexte d'état d'urgence.

Le Pont de Mardié

Depuis maintenant plus de 22 ans, à une quinzaine de kilomètres en amont d'Orléans et à trois kilomètres en aval du Pont de Jargeau reconstruit en 1988, un injustifiable projet routier tente de s'imposer. Il consiste en une déviation routière de 15 kilomètres, sur une plateforme de dimension autoroutière. Avec un pont banal de 600 mètres sur la Loire, reposant sur sept appuis fondés dans le fragile lit du fleuve au substratum karstique. Le coût de ces ouvrages est aujourd'hui évalué à près de 100 millions d'euros, montant qui sera inéluctablement dépassé.

Un projet destructeur d'un patrimoine naturel et biodiversité régional inestimable

La réalisation du projet porterait de très graves atteintes à l'un des plus beaux segments de la Loire moyenne, avec classements NATURA 2000 (directives oiseaux et habitats-faune-flore), Patrimoine mondial de l'UNESCO, ZNIEFF et ZICO, etc. Elle menace des bois anciens et classés, l'intégrité de la Ceinture verte de l'Agglomération Orléanaise, et les fonctionnalités Trames Verte et Bleue associées.

Elle entraînerait des destructions irréversibles d'une biodiversité exceptionnelle, et ceci, sans aucune garantie de mesures compensatoires à la réelle hauteur des enjeux.

Des inventaires et des contacts récurrents sur le terrain ont permis de dénombrer notamment plus de 170 espèces d'oiseaux sauvages et plus de 30 espèces d'Odonates qui seraient ainsi impactées et menacées.

Par ailleurs, comme l'atteste un récent rapport du BRGM qui devait rester caché, les fondations profondes dans les karsts du pont prévu à ce jour porteraient préjudice à un système de rivières souterraines complexe et fragile, inquiétant gravement la régularité et le débit de l'alimentation en eau des sources du Loiret. Et il serait « possible, voire probable » que l'ouvrage s'effondre, avec les très graves dommages corporels et matériels que l'on peut imaginer.



Capture d'écran de la Balbucam installée à Mardié par l'association Mardiéval



Samuel SENAWE, PRÉSIDENT DE FNE CENTRE-VAL DE LOIRE

L'intervention de notre fédération en justice est pleinement motivée par ses missions statutaires. Cette affaire de Mardié est exemplaire et représentative des atteintes à la biodiversité qui sont encore possibles dans le Val de Loire, en dépit du classement au patrimoine Mondial de l'UNESCO, et surtout du classement au titre des deux directives Natura 2000 (Oiseaux, et Habitats-Faune-Flore). C'est donc un intérêt majeur et de portée régionale de notre fédération qui est ainsi bafoué par ce projet d'aménagement de la RD921 qui prévoit un nouveau pont routier sur la Loire.

Un projet qui est à l'encontre des objectifs majeurs de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique

Ce projet, fondé il y a 20 ans sur une prévision de 2 % par an de croissance des trafics routiers, prévision complètement démentie depuis par les faits puisque la tendance s'est renversée, apparaît aujourd'hui dénué de sens face aux enjeux majeurs de réduire les pollutions et les émissions de gaz à effets de serre, dans un contexte de réchauffement climatique.

Il est en effet avéré que l'ouverture d'une route supplémentaire ne manquerait pas de relancer trafics et nuisances, retardant d'autant une transition nécessaire vers des modes de déplacements partagés moins coûteux, plus sûrs et plus respectueux de l'avenir et du climat.

De plus, en sacrifiant et morcelant des dizaines d'hectares de terres agricoles pour son emprise, il ajoute un risque de nouvelles implantations urbaines et d'espaces artificialisés dans un secteur inondable mais en déficit d'eau potable.

À ce jour, aucune solution alternative n'a jamais été réellement envisagée et sérieusement étudiée.

La fédération agit avec l'association Mardiéval

Ces très graves atteintes à la biodiversité et à l'environnement sont ici inacceptables au regard des faibles « avantages » allégués à ce jour concernant ce projet, et pour lequel il n'y a visiblement ni « raisons impératives liées à un intérêt public majeur », ni « absence prouvée d'autres solutions satisfaisantes », ni « preuve que le projet ne porte en rien atteinte

à l'état de conservation des espèces et de leurs habitats » comme l'exigent les législations françaises et européennes pour la protection de la biodiversité.

En automne 2017, l'indignation était au rendez-vous après le constat d'une déforestation illégale de dix hectares du Bois des Comtesses à Saint-Denis-de-l'Hôtel, dans le cadre du dégagement de l'emprise du projet.

Face aux menaces imminentes de réitération de ce processus en automne 2018 concernant les bois de Latingy à Mardié, le réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire s'est associé, en son nom et en soutien de son association membre Mardiéval, aux différents recours en annulation dénonçant les illégalités des procédures relatives à ce projet destructeur.



Chevrette ©Guy JANVROT

Arrêté du 3 août 2018

relatif à l'autorisation donnée au Conseil Départemental du Loiret, à occuper temporairement des terrains privés situés sur le territoire des communes de Mardié et Saint-Denis-de-l'Hôtel en vue d'y effectuer le déboisement et le défrichement de parcelles, les diagnostics et fouilles archéologiques, les sondages géotechniques, les dévoiements des réseaux dans le cadre du projet d'aménagement de la déviation de la RD 921 entre Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel.

Arrêté du 5 septembre 2018

portant dérogation à l'interdiction de destruction, perturbation intentionnelle, capture d'espèces animales protégées et destruction, altération, dégradation de leurs aires de repos ou sites de reproduction dans le cadre du projet de déviation entre Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel (RD 921) sur les communes de Jargeau, Sandillon, Darvoy, Mardié, Marcilly-en-Villette et Saint-Denis-de-l'Hôtel.

Arrêté daté du 5 octobre 2016

portant sur l'autorisation donnée au Conseil Départemental du Loiret de réaliser travaux et ouvrages hydrauliques et rejeter eaux pluviales pour la déviation RD 921 entre Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel.

Les zones non-traitées



Gérard BOUDON, MEMBRE ÉLU EN CHARGE DU JURIDIQUE

Le recours dirigé contre la nouvelle définition restreignant de façon importante les zones protégées contre l'utilisation de produits phytosanitaires doit permettre de revenir à une situation optimum de protection des eaux.

Zone non-traitée de la Vieille Rivière à Clairry-Saint-André



Fédérer

Nous affirmons notre culture et nos prises de position communes. Nous valorisons le bénévolat et l'action des associations du mouvement France Nature Environnement Centre-Val de Loire. Nous favorisons les échanges d'idées et le partage de bonnes pratiques. Nous défendons le modèle associatif.

Associations en coordination



PORTAIL RÉGIONAL

Depuis 2016, FNE Centre-Val de Loire a travaillé à la mise en place d'un portail régional de visualisation des données naturalistes. La fédération avait été appuyée par le Conseil régional et la DREAL en 2017 pour élaborer un cahier des charges de ce portail. En 2018, elle a intégré une démarche associant les futurs utilisateurs en constituant un panel citoyen. Ce panel a été consulté à partir de juin pour adapter le cahier des charges et rendre le futur site en ligne le plus ergonomique possible. Cependant, en octobre 2018, la démarche a été interrompue car la situation avait évolué à l'échelon national. L'Agence Française pour

la Biodiversité venait de s'engager dans une action similaire. Elle projetterait d'adapter à la France un site australien dédié à la biodiversité en s'appuyant chez nous sur l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel).

Nos soutiens ont donc préféré stopper les travaux en cours en région pour attendre les effets de cette démarche nationale./



ZNIEFF

En région Centre-Val de Loire, les Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) sont l'affaire du mouvement associatif depuis toujours. Une trame de bilan a été élaborée en

2018 pour faciliter le travail de compilation régionale des données de toutes les structures engagées dans les inventaires. L'objectif était de faciliter les synthèses pour décider plus rapidement des options possibles (création de nouvelles ZNIEFF, modification de périmètre, suppression, etc.). La fédération a également testé la possibilité d'extraire directement de SIRFF les données ZNIEFF afin de limiter le temps de saisie par les structures engagées sur les inventaires qui jusqu'à présent doivent saisir les données sur la base ZNIEFF et sur leur propre base. Ce service n'est hélas accessible qu'aux structures ayant adoptées SIRFF comme outil de gestion de leurs données./



Pipit à dos olive © M.Nishimura CC BY-SA 3.0

Première observation d'un Pipit à dos olive en Centre-Val de Loire

Le Pipit à dos olive (*Anthus hodgsoni*) est un passereau dont l'aire de répartition est principalement sibérienne. L'espèce hiverne dans le sud de l'Inde et aux Philippines mais des individus égarés sont notés chaque automne en Europe. En France, 28 données ont été validées par le Comité d'homologation national (CHN) depuis sa création en 1981.

L'observation par Jean-Michel FEUILLET (LPO Touraine) d'un Pipit à dos olive du 16 décembre 2017 au 5 mars 2018, sur la commune de Cinq-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire) est doublement remarquable. Il s'agit en effet de la première donnée connue de l'espèce en région Centre-Val de Loire et qui plus est, à l'intérieur des terres, les observations se concentrant essentiellement sur le littoral.

Cette donnée constitue par ailleurs le premier cas d'hivernage connu et documenté de l'espèce en France. Le site d'hivernage, très restreint, comprenait un ancien champ cultivé d'environ un hectare et bordé par un petit bosquet./

Source : NIDAL ISSA ET PIERRE RÉVEILLAUD -
REVUE ORNITHOS N°131 (MARS-JUIN 2018)



Lucile PIERRARD, DIRECTRICE

Les associations de France Nature
Environnement Centre-Val de Loire jouent
un rôle essentiel et irremplaçable : elles
défendent l'intérêt général, la nature et notre
environnement comme bien commun.

Dispositif local d'accompagnement (DLA).

Transformer la fédération pour gagner en efficacité

Peinture collaborative représentant le végétal au cœur de la ville



Ces dernières années, France Nature Environnement a appelé les gouvernements successifs à renforcer les dispositifs de démocratie participative dans les processus de prise de décision à toutes les échelles territoriales. Au moment où il apparaissait que notre fédération régionale avait besoin d'un certain renouveau pour renforcer ses objets statutaires, nous avons décidé de nous appuyer sur le dispositif local d'accompagnement (DLA). Ce dispositif permet aux associations d'être accompagnées par des conseils pour dynamiser les sujets internes qui le nécessitent. Le recours à un conseil dans le cadre d'une révision de projet stratégique autour de la question du lien fédéral permettait de libérer la parole en s'affranchissant au maximum du risque que peu décident pour tous. Il était primordial que la démocratie fédérale soit vive face aux défis environnementaux majeurs qui se posent avec toujours plus d'urgence à notre société. Si les manifestations pour le climat et la biodiversité gagnent chaque mois en attention médiatique et prise de conscience citoyenne, c'est

qu'il reste encore beaucoup à faire pour concilier activité humaine et préservation de la nature. Notre devoir est d'être toujours plus efficaces pour porter à connaissance du plus grand nombre les intérêts environnementaux et contribuer concrètement à les défendre.

Lancé en juin 2018, l'accompagnement fédéral sur sa révision stratégique a débuté par une large phase de consultation des membres de FNE Centre-Val de Loire. Deux dispositifs se sont complétés : un questionnaire écrit et 4 conférences téléphoniques. La consultation s'est achevée par un temps fort de réflexion collective. Les élus et les directeurs d'associations membres se sont réunis en séminaire pendant deux jours. Ils ont partagé leurs visions de l'idéal fédéral dans le cadre d'ateliers visant à enrichir et sonder toute la matière ressortie des téléconférences et questionnaires.

Les orientations principales dégagées lors du séminaire ont ensuite été traduites en un plan d'action à trois ans formalisant nos ambitions pour 2021. Le bloc de travail principal du plan Ambitions 2021,

visait à asseoir une culture de travail collaborative pour transformer le modèle de fonctionnement fédéral en le faisant évoluer d'une entité régionale à une véritable entité de réseau. Pour ce faire, le plan d'action entérine la redéfinition collective de notre gouvernance et de nos méthodes pour fabriquer de l'expertise, du sens politique et des projets. Il engage également la fédération sur la voie d'un renfort de ses actions politiques et sociétales afin de gagner en représentativité et peser encore davantage sur les arbitrages individuels ou collectifs qui impactent chaque jour l'environnement.

Ambitions 2021 a été adopté par le conseil d'administration de décembre 2018. Sa mise en œuvre a été confiée à un comité de pilotage composé d'élus et de directeurs du réseau./

32

INSCRITS

16

ATELIERS

4

PROBLÉMATIQUES



Changement climatique et ressource en eau

OBJECTIF CLIMAT 2030

Le Comité de Bassin de l'agence de l'eau Loire-Bretagne a adopté le 26 avril 2018 son plan d'adaptation au changement climatique.

Dans un contexte de fin progressive de l'opération Objectif Zéro Pesticide suite à une généralisation de l'interdiction d'usage des pesticides par les communes puis par les particuliers, le réseau FNE Centre-Val de Loire a entrepris une réflexion profonde sur la mise en œuvre d'un nouveau projet régional. Celui-ci a pour objectif de permettre à la fois la capitalisation de tous les efforts fournis depuis cette décennie dans le cadre de l'opération OZP, et d'autre part maintenir le lien établi avec les collectivités.

La désimperméabilisation des sols et les économies d'eau dans un contexte de changement climatique font partie des grands enjeux du nouveau Sdage et du 11^{ème} programme de financement. Aussi, le réseau FNE Centre-Val de Loire a œuvré au cours de l'année à monter son projet Objectif Climat 2030 visant à accompagner les territoires volontaires dans leur stratégie d'adaptation au changement climatique.

L'approche privilégiée dans ce projet pour faire face au changement climatique est la préservation de la ressource en eau. Ce projet vise à ancrer un plan d'adaptation dans la réalité de la commune grâce à la mise en œuvre d'actions concrètes avec la mobilisation d'élus et d'habitants./

Bonde d'étang en Sologne. ©Acadiou d'images.fr



Refonte globale autour de la donnée naturaliste

Le projet de cahier des charges d'un portail régional d'information sur la biodiversité initié en 2017 avait bien avancé entre juin et octobre 2018. Aux expertises de notre réseau, s'étaient en effet ajoutés les apports d'un panel citoyen représentatif de la cible du projet nous éclairant sur les attentes des futurs utilisateurs. Cependant, l'actualité nationale a mis un coup d'arrêt à nos ambitions puisque l'Agence Française pour la Biodiversité venait de s'emparer du même vœux sur une échéance courte. Nos partenaires ont alors fait connaître leur volonté de ne pas disperser leurs moyens. La dynamique engagée de création d'une Agence Régionale de la Biodiversité

étroitement liée à la structure nationale leur commandant de rejoindre le futur dispositif national.

Concernant SIRFF, nous avons cette fois pu donner le top départ lançant le passage de SIRFF du support dynmap au support Géo, logiciel d'interface d'information géographique dernière génération. Le SIRFF nouveau sera terminé et inauguré en 2019./

106 mille

DONNÉES SAISIES SUR SIRFF
RIEN QU'EN 2018



CE QUI ÉLÈVE À PRÈS DE

540 mille

LE NOMBRE TOTAL DE DONNÉES
DEPUIS SON LANCEMENT EN
SEPTEMBRE 2015




numéro
02

Octobre 2018

N Sirff NEWSLETTER

Sommaire

- Édito**
Par Jean-Louis Senotier
p.1
- Le saviez-vous ?**
Focus sur la Grande aigrette
p.1
- Quoi de neuf ?**
Espèces soumises à validation
obligatoire & message d'alerte
p.2
- Tutos**
Deux tutos en vidéo rien que
pour vous !
p.2
- Grâce à vous**
L'atlas régional amphibiens et
reptiles
p.2
- Compteurs**
p.2

Édito

SIRFF a maintenant trois ans d'existence. Il a permis de centraliser plus de 525 000 données. Il offre déjà une vision unique, même si elle demeure incomplète, de la biodiversité régionale. Comme toute application spécialement développée, SIRFF a connu des problèmes. Certains ont trouvé des solutions, d'autres non car trop difficiles à mettre en œuvre avec les technologies utilisées à l'époque du développement de l'outil.

SIRFF va donc évoluer en 2019 et devenir GEO. Plus qu'une évolution, c'est une véritable renaissance. Si le principe d'une base de données reste bien évidemment d'actualité le visuel et les fonctionnalités seront totalement refondus. Ce ne sera possible que grâce à l'utilisation des dernières technologies disponibles. L'administration sera aussi grandement facilitée car il ne sera plus nécessaire de faire appel au développement informatique à chaque fois qu'on voudra faire évoluer une fonctionnalité. Ainsi, nous espérons pouvoir répondre beaucoup plus rapidement aux demandes des observateurs et des associations.

L'année 2019 sera donc une année de transition mais que chacun se rassure, le basculement de SIRFF à GEO se fera dans une nuit et seulement lorsque tout sera testé et validé.

Jean-Louis Senotier



©Alexander Hiley

LE SAVIEZ-VOUS ?

Espèce de passage sur le territoire régional, les populations de Grande aigrette observées ces dernières années sur la Loire et les zones d'étangs notamment sont en augmentation. Après une première nidification observée dans le Loir-et-Cher en 2016 (article paru dans la revue Recherches naturalistes NS 3), c'est au tour d'un observateur de SIRFF de faire part de sa découverte : une donnée de présence de trois juvéniles observés au nid dans une commune du Loiret a été saisie dans la base en juin 2017. C'est la première donnée de nidification dans le département. Avec cette deuxième donnée de reproduction, on peut dire que l'espèce s'installe doucement en région !

Newsletter annuelle dédiée à SIRFF. 2^{ème} numéro,
en libre téléchargement sur
www.fne-centrevaldeloire.org

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE

Avec la loi Labbé, la suppression d'usage des pesticides est devenue une réalité pour la grande majorité des espaces dits non agricoles. FNE Centre-Val de Loire se félicite de cette avancée réglementaire sur un sujet de combat que la fédération mène depuis plusieurs années.

Son action militante sur la réduction d'usage de pesticides est fondée notamment sur la coordination régionale de l'opération Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages qu'elle mène depuis 2010. C'est avec son réseau de 8 associations engagées dans la démarche qu'elle œuvre à sensibiliser les communes, les jardiniers amateurs voire diverses structures privées (hôpitaux, aéroports, etc.) à la mise en œuvre d'alternatives. Ainsi, fin 2018, ce sont plus de 330 structures sur toute la région qui sont dans la démarche Objectif zéro pesticide. Notons l'engagement, depuis la mise en œuvre de la loi Labbé au 1^{er} janvier 2017, de plus de 100 communes./

Création de projets

GROUPE DES DIRECTEURS

FNE Centre-Val de Loire regroupe cinq fois par an les directeurs des associations de son réseau.

Ces rencontres visent à échanger sur les projets des membres et identifier les conditions ou les opportunités de déploiement régional des actions.

Elles sont également essentielles à l'optimisation du fonctionnement de nos structures via la mutualisation des



La Lettre d'information OZP a fait peau neuve en 2017.

supports, des outils et des formations à l'échelle de notre collectif.

L'année 2018 a notamment été marquée par deux sujets principaux. Les directeurs ont participé à la dynamique de révision du fonctionnement fédéral dans le cadre de l'accompagnement DLA dont a bénéficié FNE Centre-Val de Loire. Ils ont également supervisé le développement du projet Objectif climat 2030 successeur de notre opération Objectif zéro pesticide dans nos villes et village./



Sensibiliser

Depuis leur création, les 16 associations membres de France Nature Environnement Centre-Val de Loire font découvrir la nature à tous les publics, enfants comme adultes. Ensemble, nous partageons nos connaissances pour que chacun détienne les clés du débat environnemental.

Alternatives aux invasives



PLANTES INVASIVES

Suite à la démarche engagée avec les jardinerie en 2016, et aux stands dans deux magasins en 2017, la fédération a continué sa mission de sensibilisation aux plantes invasives.

Qui sera responsable de la gestion des espaces verts et de l'aménagement de jardins particuliers dans les années à venir ? Les jeunes en formation dans les Maisons Familiales Rurales, les lycées agricoles et les paysagistes ! C'est donc vers eux que s'est tournée la mission de sensibilisation aux plantes invasives en 2018. De

nombreuses structures de formation ont répondu être intéressées par une intervention sur la gestion de ces espèces exotiques envahissantes. Trois centres de formation ont été retenus pour bénéficier de cette intervention : la MFR de Chaingy (45), la MFR de Loches (37) et le lycée horticole de Blois (41). En plus de cela, une intervention a été faite à la Société d'Horticulture de Touraine (SHOT) et à la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret (SHOL).

Au final, ce sont donc 5 structures et 200 personnes qui ont été sensibilisées aux espèces invasives et à leur gestion.

Au programme : Qu'est-ce qu'une plante invasive ? Quels sont leurs impacts ? Quelle gestion appliquer aux différents groupes de plantes invasives ? La gestion des plantes exotiques envahissantes aquatiques a ensuite été abordée au travers de deux exemples de chantiers montrant les énormes moyens humains et financiers nécessaires à la gestion de ces espèces. Les gestes de bonnes pratiques et les sources d'information à consulter ont permis de conclure cette formation qui a été très appréciée des différents participants./

Jean-Louis SENOTIER, VICE-PRÉSIDENT & RÉFÉRENT BIODIVERSITÉ



Recherches Naturalistes, une revue faite par et pour des passionnés de nature en région Centre-Val de Loire qui gagne à être connue de tous!

Couverture de la revue n°7



Le coin des lecteurs



REVUE NATURE

2018 a vu la parution de deux nouveaux numéros de notre revue Recherches naturalistes : début juillet pour le numéro 6 et fin décembre pour le numéro 7. Ce dernier numéro a été envoyé à 155 abonnés ; le nombre d'abonnés a quelque peu reculé en 1 an et c'est insuffisant pour que la revue se suffise à elle-même. Un kit de communication spécifique a été réalisé par la fédération et diffusé à ses associations fédérées afin que ces dernières aient tous les outils en main pour en faire la promotion auprès de leurs adhérents.

Pour rappel : 1 numéro = 8 €, un abonnement pour 2 numéros = 15 €. Le paiement peut se faire par chèque (à adresser à l'ordre de FNE Centre-Val de Loire) mais aussi à présent par carte bancaire et prélèvement sur la plateforme HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/france-nature-environnement-centre-val-de-loire/paiements/abonnement-recherches-naturalistes>

Enfin, si vous souhaitez proposer un article au comité de relecture de la revue, n'hésitez pas à contacter Isabelle GRAVRAND (isabelle.gravrand@cen-centrevaldeloire.org) pour connaître les recommandations aux auteurs. On compte sur vous !

Acteurs de notre société.

Entreprises, collectivités ou encore services publics sont de plus en plus sensibles à la prise en compte des questions environnementales dans leurs actions. France Nature Environnement Centre-Val de Loire, les informe, les conseille et les accompagne en répondant à leurs besoins.

Préservons l'environnement



Piérade de la moutarde ©Guy Janvrot



Daphné MARQUES, CHARGÉE DE MISSION BIODIVERSITÉ

Associations de protection de l'environnement et entreprises peuvent et doivent travailler main dans la main afin de construire ensemble un monde plus durable et responsable.

EN INDRE-ET-LOIRE
SUR 7400 KM DE
COURS D'EAU,
3200 km
ET **13 000**
mares et
étangs
PLUS CONSIDÉRÉS
COMME POINTS
D'EAU AVEC
LA NOUVELLE
RÉGLEMENTATION
SUR LES ZONES DE
NON-TRAITEMENT

Des suivis de gestion d'espaces naturels

Cette année, la fédération a multiplié les interventions auprès d'acteurs économiques préoccupés par différents sujets environnementaux, développant ainsi son réseau de partenaires privés.

VINCI Autoroutes sur le réseau Cofiroute et la fédération ont collaboré sur des démarches expérimentales visant à mieux réfléchir les pratiques de gestion favorables à la biodiversité sur les emprises vertes bordant les autoroutes. Un travail sur les zones d'intersection avec les trames vertes identifiées par le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) avait été initié sur deux sites en 2016 et deux autres en 2017. En 2018, l'étude du dernier point d'intersection initialement retenu a permis de conclure ce projet.

FNE Centre-Val de Loire a été sollicitée par la SNCF réseau pour étudier l'impact de son nouveau plan de gestion sur la faune et la flore. Trois sites d'études ont été choisis pour inventorier la flore et les Orthoptères sur trois ans, avant et après mise en place du nouveau protocole de gestion./



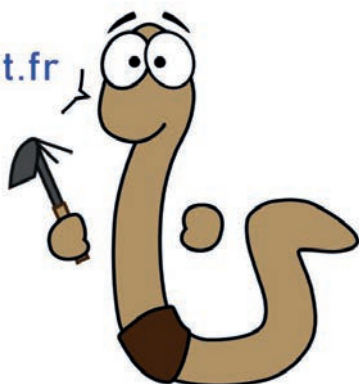
Omocestus rufipes, le criquet noir-ébène

Une diversité d'acteurs sensibilisés

Visuel de la vidéo de sensibilisation aux mésusages en jardinage

Pour aller plus loin
sur les bonnes pratiques
de jardinage, consultez
la plateforme :

jardiner-autrement.fr



ECOPHYTO

En parallèle, FNE Centre-Val de Loire continue son travail d'animation du groupe de travail régional « jardins, espaces végétalisés et infrastructures » (JEVI) du plan Ecophyto qui lui a été confié par la DRAAF Centre-Val de Loire. Seule association du réseau FNE à mener en France cette mission, FNE Centre-Val de Loire a su rassembler une diversité d'acteurs et être à l'initiative de nombreuses actions dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence Française pour la Biodiversité, avec par exemple l'organisation d'un séminaire sur le jardinage au naturel ayant rassemblé une centaine de personnes ou encore un atelier sur la végétalisation des cimetières à Couffy (41) avec Sologne Nature Environnement. La fédération a poussé cette mobilisation jusqu'à réunir une nouvelle fois l'ensemble des gestionnaires de voies de communication de la région Centre-Val de Loire (voies ferrées, routières et navigables) à l'occasion d'une réunion organisée en décembre dédiée à la gestion du chardon des champs. En fin d'année, la Fédération a également réalisé une vidéo courte d'animation pour sensibiliser les jardiniers amateurs à l'impact environnemental des mésusages associés à l'utilisation de substances naturelles./

<https://www.youtube.com/watch?v=j8xLF89AtEs>

Mobiliser

Nous dialoguons en permanence avec l'ensemble de la société civile et les élus, plaidons la cause de la nature et de l'environnement auprès des décideurs. Impliqués dans le débat public, nous alertons l'opinion chaque fois que c'est nécessaire et proposons des solutions concrètes pour réussir la transition écologique.

Faune :

clé de détermination des macro-crustacés

L'Observatoire Régional de la Biodiversité est copiloté par l'État et le Conseil régional et animé par l'ÉcoPôle. Cet observatoire a vocation à étudier l'état de la biodiversité de notre territoire et mettre en place des actions concrètes par l'intermédiaire de trois pôles thématiques. FNE Centre-Val de Loire, Le CBNBP et le CEN Centre-Val de Loire sont respectivement les structures animatrices des pôles Faune, Flore et Habitats et Gestion des milieux.

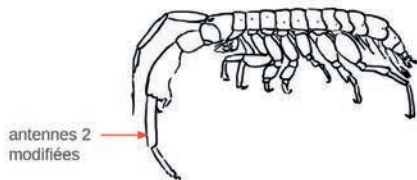
En 2018, la fédération a coordonné la création d'un outil d'aide à la détermination des macro-crustacés. Cette faune particulière ne regroupe pour le moment que peu

d'afficionados. Ce nouvel outil a vocation à éveiller chez les amoureux de la nature l'intérêt de les rechercher à l'occasion des inventaires engagés sur d'autres cortèges d'espèces animales également inféodés aux cours d'eau. Les cartes de répartition des amphibiens, reptiles et libellules ont été mises à jour de manière à pouvoir cibler les zones blanches pour les prochaines campagnes de prospection. La fédération a également contribué à définir les scénarii des vidéos produites par l'ORB qui vulgarisent l'état des lieux régional de la biodiversité en Centre-Val de Loire./

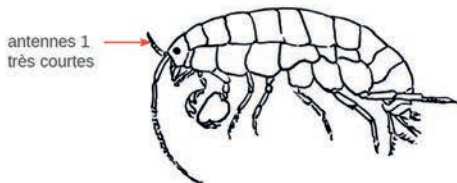
Ordre des Amphipoda

1 Observez la forme générale du corps et les antennes

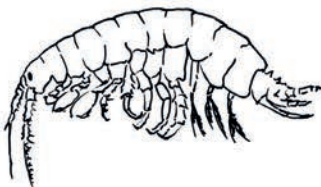
a : Aplatissement dorso-ventral, antennes 2 modifiées et très grosses.



b : Antennes 1 très courtes, œil de forme ronde.



c : Aplatissement latéral, antennes 2 normales.



Oui Il s'agit de la famille des **Corophiidae** - 1 seule espèce en région Centre-Val de Loire : *Chelicorophium curvispinum* (G.O. Sars, 1895) TAXREF 543951.

→ Voir page xx

Non Passez au **b**.

Oui Il s'agit de la famille des **Talitridae** - 1 seule espèce en région Centre-Val de Loire : *Cryptorchestia cavimana* (Heller, 1865) TAXREF 777344.

→ Voir page xx

Non Passez au **c**.

Oui Poursuivez vos observations au point **2**

→ Voir page xx

Non Votre animal ne présente pas les caractéristiques **a** ou **b** ou **c** ? Un élément vous a peut-être échappé, retournez à la présentation des ordres.

► 10 ◀



Le SRADDET

La Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a renforcé la compétence d'aménagement du territoire des Régions en leur confiant l'élaboration d'un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. (SRADDET). Il fixera les objectifs et enjeux régionaux en matière d'aménagement du territoire, de transition énergétique et écologique à la suite du Schéma régional 2012/2020.

Ce schéma comprend des règles à valeur prescriptive avec lesquelles les autres outils de planification territoriales devront être compatibles : Schémas de Cohérence Territoriale (ScoT), Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), Chartes des Parcs Naturels Régionaux, Plans de Déplacement Urbain. Le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique), le SRCAE (Schéma Régional Climat Air Énergie), et le PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) y sont intégrés ou produits en annexe.

Dans un contexte de réchauffement climatique, d'artificialisation des sols accélérée et d'érosion de la biodiversité, ce nouveau schéma a un caractère majeur et stratégique pour une déclinaison et un

suivi des objectifs dans les territoires.

L'année 2018 a été celle de la construction et de rédaction d'un projet de SRADDET, qui a été voté par le Conseil régional en décembre.

Notre fédération a participé activement à la démarche de construction en participant aux événements de concertation des acteurs et transmettant aux interlocuteurs régionaux ses propositions et contributions sur les enjeux et thématiques environnementales :

Une note globale et transverse (janvier 2018) déclinée en 10 défis pour un virage à court terme (2020) et 30 propositions à l'horizon 2030 pour :

- des territoires acteurs dans la transition ;
- une transition énergétique ambitieuse ;
- une reconquête de la biodiversité ;
- des modes de transports de proximité, doux et durables ;
- une économie circulaire ;
- une démocratie citoyenne et participative.

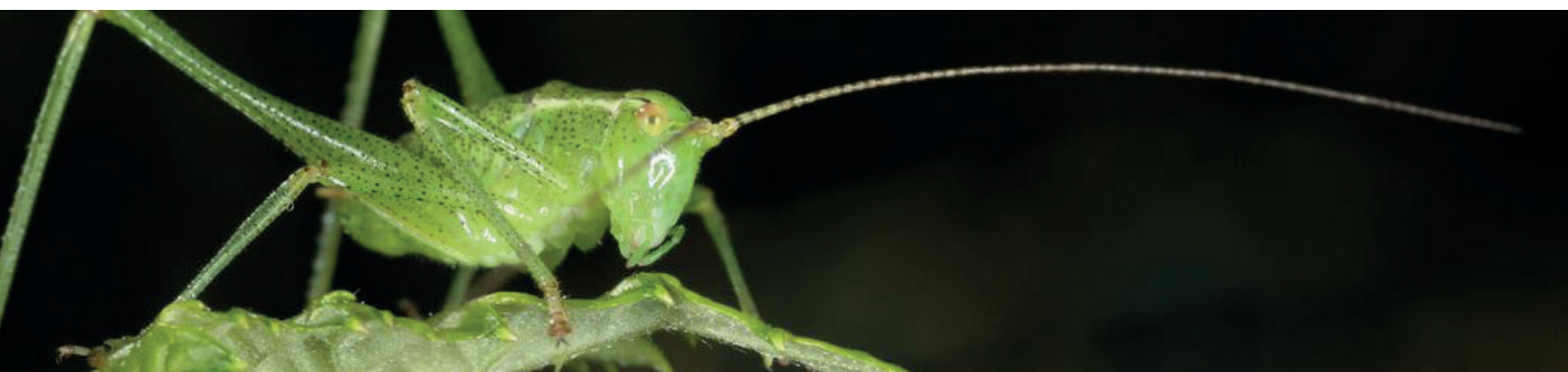
Des contributions thématiques spécifiques (avril 2018) :

- Forêt, bois énergie ? Quelle place dans le SRADDET, quelle place pour la biodiversité ? ;
- La Loire : diagnostic, enjeux et propositions pour le SRADDET ;
- L'eau : pour une gestion intégrée de la ressource en région dans un contexte de réchauffement climatique.

FNE a également proposé des amendements à la contribution du CRB (Comité Régional Biodiversité) sur la biodiversité.

Les deux élus de FNE Centre-Val de Loire au CESER ont participé activement aux contributions et avis sur le SRADDET (représentation au sein de la commission Environnement-Mobilités-Espaces de cette instance).

L'implication sur ce sujet va se poursuivre sur 2019 avec la région dans le cadre notamment de l'enquête publique et avant l'adoption du SRADDET définitif en fin d'année./



Grande sauterelle verte ©Guy JANVROT

Le CESER

Le CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional) est l'assemblée consultative de la région. Il participe par ses avis et contributions au processus de décision du Conseil régional. Il est constitué de 100 conseillers et conseillères issus des organisations d'employeurs, des syndicats de salariés, des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région.

Notre fédération France Nature Environnement Centre-Val de Loire y est représentée par Samuel SENAVER et Nicole COMBREDT au sein de la commission Environnement-Mobilités-Espaces.

Nous y apportons notre connaissance, expertise et avis en concertation avec les autres conseillers de l'assemblée./



Daniel GRANDE, SECRÉTAIRE

FNE s'était beaucoup engagée dans la démarche de construction du SRCE, dont un premier bilan doit être produit en 2019 ; le SRADDET fait appel à une approche plus transversale et au-delà des orientations doit déboucher sur de l'opérationnel efficace dans cette période charnière 2020-2030, pour la crédibilité d'orientations fortes : cela nécessite une autre approche que celle dominée par la logique économique qui nous conduit au désastre.

Objectifs ambitieux mais nécessaires

DÉCHETS

Le réseau déchets a continué à contribuer au processus d'élaboration par le conseil régional du futur plan de prévention des déchets. La fédération a coordonné le montage d'une réponse pour profiter de l'appel à projet régional du plan national d'alimentation de l'ADEME et la DRAAF mais nos orientations n'ont pas répondu aux priorités identifiées. En partenariat avec notre fédération nationale, nous avons également

organisé une journée d'information sur les questions de tri en portant particulièrement attention à la notion d'emballage. Les interventions de CITEO et d'Orléans Métropole étaient particulièrement intéressantes pour se faire une idée juste des problématiques qui se posent sur toute la chaîne à considérer : de la fabrication des emballages à leur gestion par les citoyens, puis leur collecte et enfin leur traitement./



Former

La plupart des gens associent la formation à l'école et à tout ce qui va avec : devoirs, examens, notes. Cependant, l'école ne représente qu'un type d'apprentissage. FNE Centre-Val de Loire propose, en tant qu'organisme de formation, des formations sur diverses thématiques pour des publics variés. Se former n'est donc pas réservé aux élèves et aux étudiants.

Retour en cours



Dans le cadre du partenariat établi avec le CFSA de l'AFTEC depuis 2014, FNE Centre-Val de Loire, avec le concours financier de l'agence de l'eau Seine-Normandie, a encadré un voyage d'étude sur l'eau au sein du Pays Gâtinais.

Intégré à l'appel à initiatives Eau Hé Climat de l'agence de l'eau Seine-Normandie, ce projet a consisté à organiser une semaine de sensibilisation et de formation à destination des apprentis du BTS A Gêmeau sur les enjeux du changement climatique sur l'eau dans le Pays Gâtinais.

Le projet a reposé sur la réalisation d'un voyage d'étude du 10 au 14 juin 2018 au sein du Pays Gâtinais avec la rencontre d'acteurs du secteur agricole, industriel et des collectivités afin de cerner en quoi et comment ce territoire fait face au changement climatique qui s'opère et son impact sur la ressource en eau.

Au cours de cette semaine, les apprentis ont mené en parallèle un projet pédagogique qui a consisté en la réalisation d'une vidéo avec l'interview des différents acteurs rencontrés au cours du voyage ainsi que la réalisation de posters pour une exposition de sensibilisation sur la préservation des zones humides./



La découverte de la zone humide du Moulin de la Porte à Estouy (45)

Former pour mieux protéger



MODULAIRES ET PLUS

Soucieuse d'accompagner son réseau associatif dans les différentes commissions environnementales, FNE Centre-Val de Loire propose chaque année plusieurs formations dans le cadre du programme de formations modulaires du Graine Centre. Issus d'une large consultation auprès de son réseau associatif, FNE Centre-Val de Loire élabore les sujets de formation en fonction de l'actualité environnementale et des besoins en développement de connaissances. Susceptibles d'être ouvertes à un large public, bénévoles, salariés, ces formations œuvrent à favoriser la montée en compétence du réseau associatif et le partage d'expérience.

En 2018, FNE Centre-Val de Loire a proposé une formation de 3 jours sur le thème des zones humides.

Organisée en avril, la formation, intitulée « Zones humides, état de conservation et indicateurs », visait à apporter un socle de compétences de base sur la reconnaissance et évaluation de l'état de conservation des zones humides. Elle était ainsi principalement dédiée à des chargés d'études en biodiversité du réseau associatif. Cette formation proposait un ensemble de modules présentant le cadre réglementaire, les méthodes de caractérisation et de préservation des zones humides et alternait à la fois les séquences théoriques avec des études de cas ou encore des visites de terrain.

En dehors du cadre des formations modulaires, FNE Centre-Val de Loire a également organisé à Orléans le 20 décembre une formation à destination des membres de son réseau eau sur le thème de l'impact des retenues sur la ressource en eau. 35 personnes ont assisté à cette journée dont

l'objectif était d'une part d'acquérir des connaissances sur l'impact des retenues de tout type (barrage, seuil, bassine) sur la ressource en eau et, d'autre part, de prendre connaissance de retours d'expérience de travaux sur le terrain pour mieux comprendre leur intérêt mais aussi les difficultés liées aux travaux de restauration de la continuité écologique. Cette journée a également été ouverte au réseau des techniciens de rivière de la région Centre-Val de Loire, au CEN Centre-Val de Loire mais aussi aux fédérations de pêche.

4 %
des sols

DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE SONT URBANISÉS, C'EST UN PEU MOINS QU'EN FRANCE MÉTROPOLITAINE.

72,5 %

DE LA SURFACE RÉGIONALE SONT CLASSÉS EN ZONES AGRICOLES



Jonathan BOURDEAU-GARREL,
COORDINATEUR EAU & AGRICULTURE

Transmettre ses compétences, c'est partager son expérience, aider des jeunes à acquérir un métier, capitaliser les expertises d'une équipe, démultiplier les savoirs et savoir-faire...

Nos partenaires

Établissement public ou entreprise privée, chaque acteur détient des leviers d'action pour contribuer à la transition énergétique et à la protection de la nature et de l'environnement. FNE Centre-Val de Loire met en place des partenariats pour agir à leurs côtés. Notre mission : faire évoluer les mentalités et faire adopter de bonnes pratiques par le dialogue et le travail en commun.

Le Conseil régional Centre-Val de Loire

La Région Centre-Val de Loire a identifié depuis de nombreuses années l'intérêt d'avoir un réseau associatif structuré pour mettre en place des actions fortes ayant un impact à l'échelle d'une Région. La fédération bénéficie donc d'un accompagnement du Conseil Régional en tant que tête de réseau qui permet la mutualisation, la création de synergies et le partage de compétences à l'intérieur du réseau ainsi qu'avec les autres acteurs de l'environnement. Il s'est vu encore renforcé avec l'émergence de l'ÉcoPôle et de l'Observatoire Régional de la Biodiversité pour lesquels le mouvement a souhaité pleinement s'investir./

Les établissements publics

Agir pour la préservation des milieux aquatiques

L'agence de l'eau Loire-Bretagne, l'agence de l'eau Seine-Normandie, l'Agence Française pour la Biodiversité et l'agence régionale de santé accompagnent la fédération dans ses actions visant à préserver les milieux aquatiques notamment en soutenant les opérations réduisant l'usage des pesticides, celles qui responsabilisent les utilisateurs et qui informent les consommateurs sur les bonnes pratiques./

Les directions régionales de l'État (DREAL, DRAAF)

La DREAL apporte son soutien à la fédération pour son action structurante en matière d'environnement dans les domaines de la gestion de l'eau et de la biodiversité ainsi que pour sa contribution à la création et la mise en œuvre d'un programme de formations adaptées aux acteurs de l'environnement et aux enjeux régionaux.

En raison de l'implication du mouvement associatif régional dans les actions de réductions de l'usage des pesticides avec notamment l'opération Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages, la DRAAF a confié l'animation du plan Ecophyto en zones non agricoles à la fédération./

Entreprises privées, fondations et groupements d'entreprises

Agir pour améliorer les pratiques de gestion en faveur de la biodiversité.

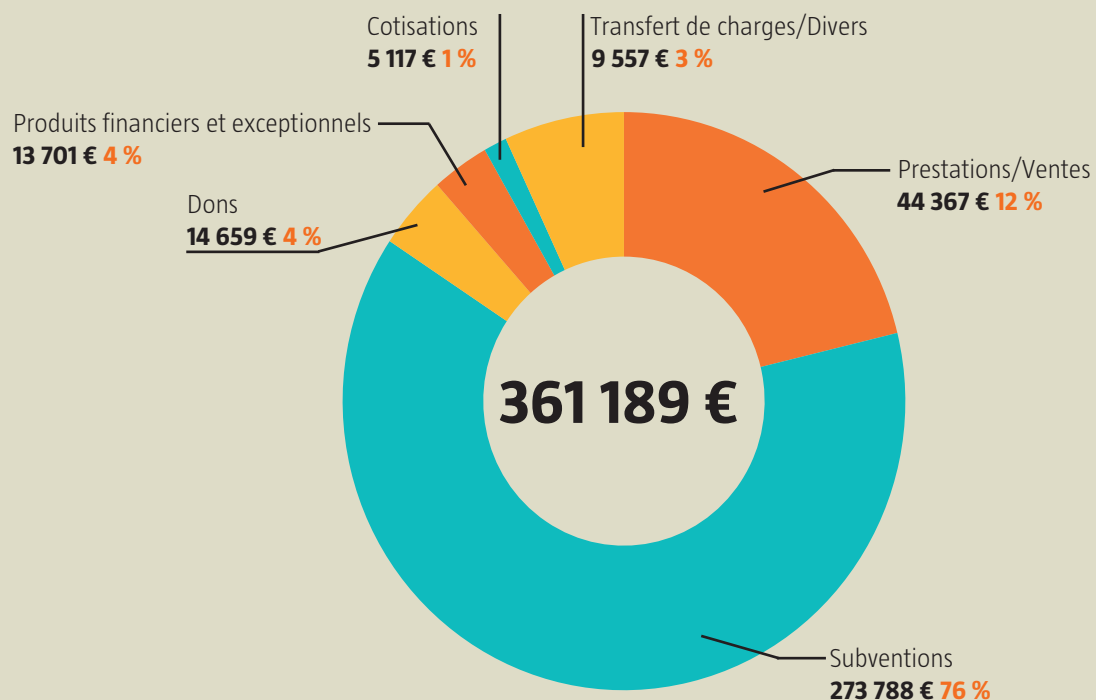
VINCI Autoroutes sur le réseau Cofiroute et la fédération ont collaboré sur des démarches expérimentales visant à mieux réfléchir les pratiques de gestion favorables à la biodiversité sur les emprises vertes bordant les autoroutes.

FNE Centre-Val de Loire a été sollicitée par la SNCF réseau pour étudier l'impact de son nouveau plan de gestion sur la faune et la flore.

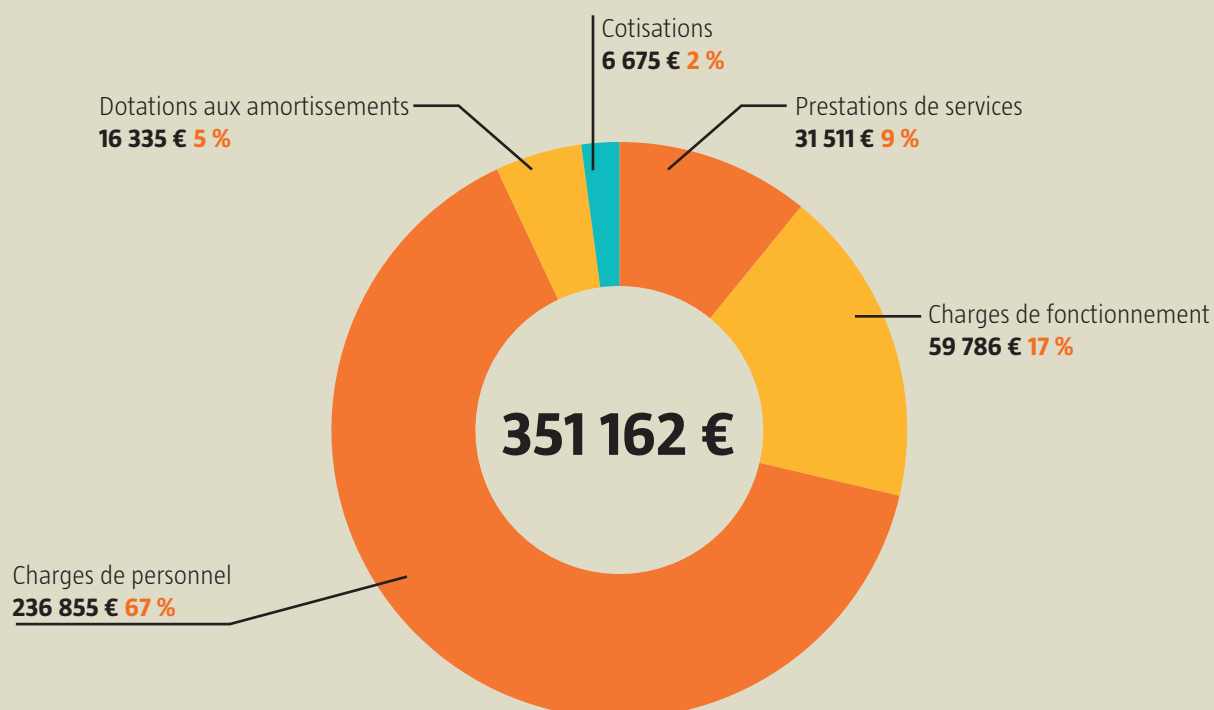
Le CFSA de l'AFTEC a renouvelé jusqu'en septembre 2018 son partenariat avec la fédération établi depuis 2014 pour superviser deux modules du BTSA Gemeau./

Nos finances

Nos ressources 2017



Nos charges 2017



Bilan comptable

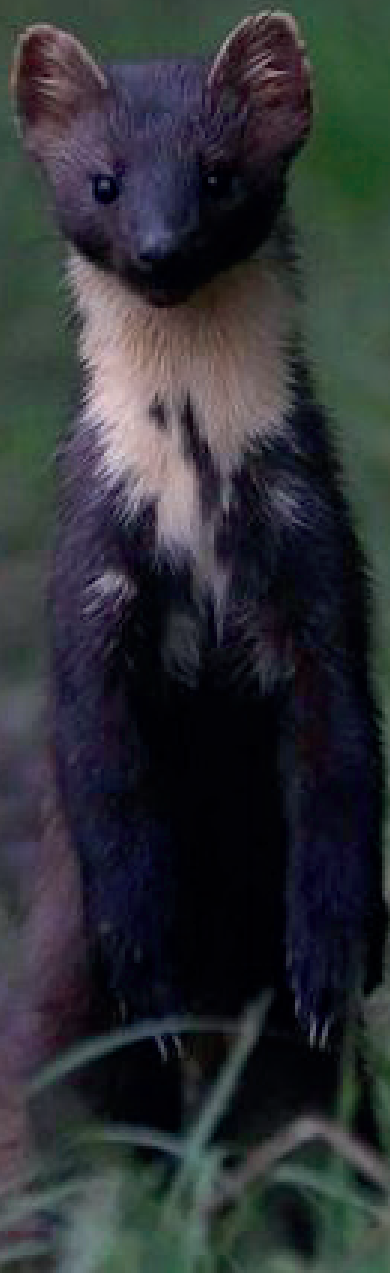
Notre bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2018. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par la fédération.

Bilan actif	Net en € au 31/12/2018	Net en € au 31/12/2017	Bilan passif	Net en € au 31/12/2018	Net en € au 31/12/2017
Immobilisation corporelles et incorporelles	24 183 €	27 112 €	Fonds associatifs	233 717 €	202 275 €
Immobilisation financières	1 040 €	1 040 €	Résultat de l'exercice	10 028 €	31 442 €
Actif immobilisé	25 223 €	28 152 €	Provisions réglementées	13 362 €	6 375 €
Créances	135 885 €	130 085 €	Capitaux propres	257 107 €	240 091 €
Disponibilités	183 313 €	155 578 €	Dettes fournisseurs	39 808 €	25 814 €
Charges constatées d'avance	0 €	486 €	Dettes sociales, personnels	40 646 €	37 040 €
Actif circulant	319 198 €	286 149 €	Emprunts et dettes assimilées	55	-
			Dettes	80 509 €	62 853 €
			Produits constatés d'avance	6 805 €	11 357 €
Total de l'actif	344 421 €	314 301 €	Total du passif	344 421 €	314 301 €

Comptes de résultats

Le compte de résultat récapitule l'ensemble des charges supportées par France Nature Environnement Centre-val de Loire et des produits dont elle dispose - subventions, ventes de produits, dons, etc. - pour l'année 2017..

Compte de résultat	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	Variation en %
Achats	31 511 €	40 544 €	-22,28
Services extérieurs	31 146 €	28 162 €	10,59
Autres services extérieurs	28 640 €	26 227 €	9,20
Impôts et taxes	2 845 €	2 732 €	4,14
Charges de personnel	234 010 €	210 331 €	11,25
Autres charges de gestion courante	6 675 €	7 006 €	-4,71
Dotation aux amortissements	16 335 €	16 130 €	1,27
Total charges	351 162 €	331 132 €	6,04
Vente de produits et services	44 367 €	76 895 €	-42,30
Subventions	273 788 €	228 889 €	19,62
Autres produits de gestion courante	19 780 €	19 891 €	-0,56
Intérêts bancaires	633 €	649 €	-2,62
Produits exceptionnels	13 068 €	11 372 €	14,90
Transferts de charges	9 553 €	24 877 €	-61,60
Total produits	361 189 €	362 573 €	-0,38
Excédent ou perte	10 028 €	31 442 €	-68,11
Emploi des contributions volontaires en nature	41 014 €	36 891 €	11,17
Total général des charges	402 203 €	399 464 €	0,68
Contributions volontaires en nature	41 014 €	36 891 €	11,17
Total général des produits	402 203 €	399 464 €	0,68



Nos associations en action

Notre réseau / 39

Dans les territoires / 40

Partout en région Centre-Val de Loire, les associations de FNE Centre-Val de Loire se mobilisent pour la protection de la nature et de l'environnement.

1. AVERN

41, rue Henri Dupont
28500 VERNOUILLET
02.37.46.71.97

www.avern.fr

2. CDPNE

Centre Administratif - Porte B
34, avenue Maunoury
41011 BLOIS

www.cdpne.org

3. CERCOPE

3, rue de la Lionne
45000 ORLÉANS
www.cercope.org

4. Eure-et-Loir Nature

Maison de la nature et de l'environnement
rue de Chavannes
28630 MORANCEZ
02.37.30.96.96

www.eln28.org

5. Indre Nature

Parc Balsan
44, avenue François Mitterrand
36000 CHÂTEAUXROUX

www.indrenature.net

6. Les Corbeaux Gâtinais Nature

B.P. 924
45200 AMILLY

www.gatinaisnature.fr

7. Loir-et-Cher Nature

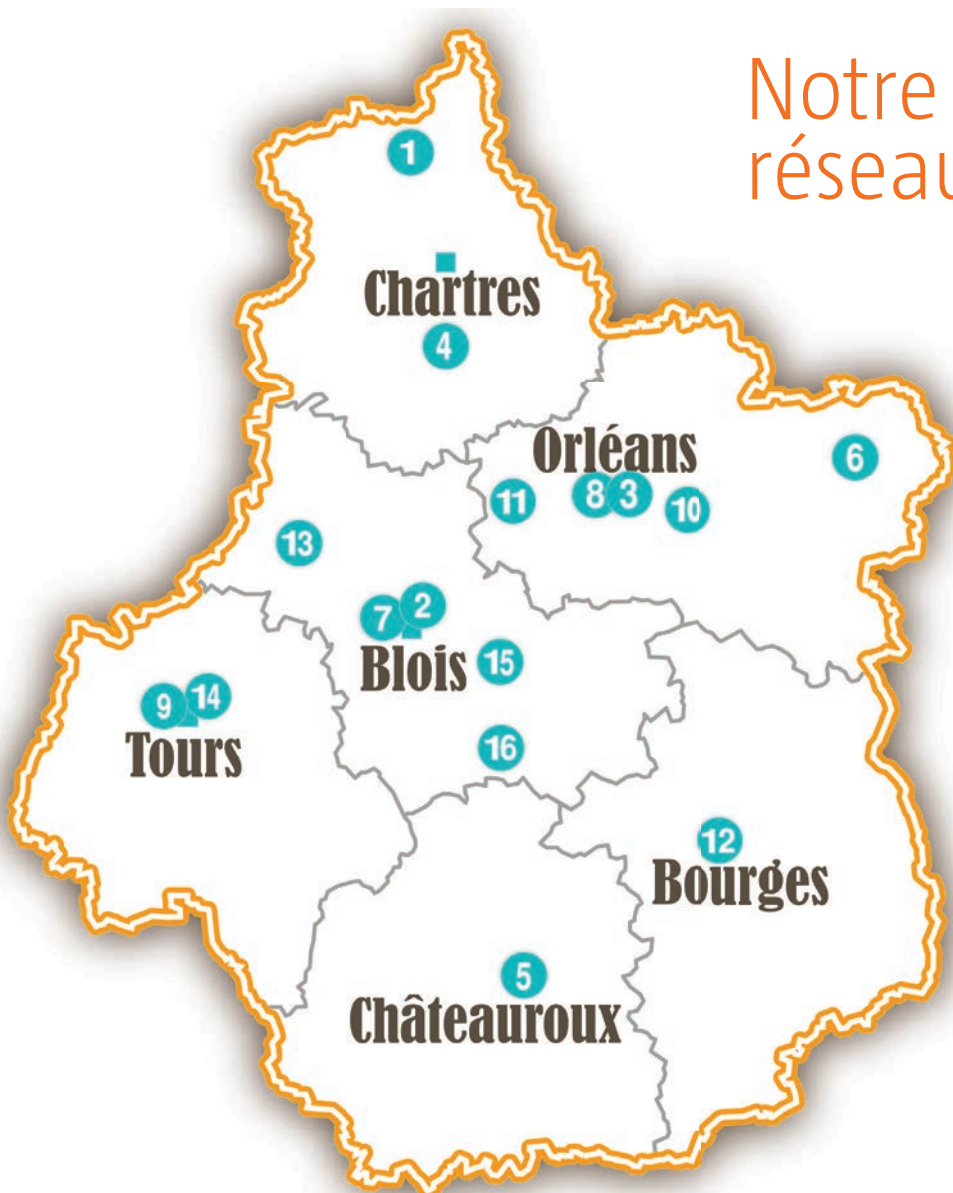
17, rue Roland Garros
41000 BLOIS
02.54.42.53.71

www.loiretchernature.org

8. Loiret Nature Environnement

64, route d'Olivet
45100 ORLÉANS
02.38.56.69.84

www.loiret-nature-environnement.org



Notre
réseau

9. LPO Touraine

148, rue Louis Blot
37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
02.47.51.81.54

www.lpotouraine.fr

10. Mardiéval

105, rue Maurice Robillard
45430 MARDIÉ

www.loire-et-biodiversite.com

11. Mauves Vivantes

69, impasse de Flit
41130 HUISSEAU-SUR-MAUVES
02.38.80.71.05

www.mauves-vivantes.fr

12. Nature 18

16, rue Henri Moissan
18000 BOURGES
02.48.70.76.26

www.nature18.org

13. Perche Nature

Maison Consigny
41170 MONDOUBLEAU
02.54.80.11.05

www.perchenature.fr

14. SEPANT

8 bis, allée des Rossignols
37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS
09.77.38.61.75

www.sepant.fr

15. SFOCL

1324, rue Georges Guynemer
41200 PRUNIER-SUR-LOGNON

www.sfocl.fr

16. Sologne Nature Environnement

Parc de Beauvais
23, route de Selle s/ Cher
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY
02.54.76.27.18

www.sologne-nature.org

Indre-et-Loire



SEPANT

L'obtention d'un plan de gestion intégré du lit de la Loire en Indre-et-Loire

La SEPANT avait vivement protesté contre des déboisements massifs de forêts alluviales en Indre-et-Loire : 14 hectares à Montlouis-sur-Loire (site de Bondésir) rasés fin 2017, une surface équivalente dont le déboisement était projeté à Berthenay et Saint-Genouph.

L'impact sur la faune et la flore, notamment de nombreuses espèces patrimoniales en zone Natura 2000, n'était pas du tout pris en compte avant, ni évalué après.



Déboisement à Montlouis-sur-Loire

La SEPANT a fait valoir auprès des services de l'État que la biodiversité devait être tout autant prise en compte que les risques d'inondation dans la gestion du lit de la Loire d'autant que ces risques ne faisaient pas l'objet d'étude d'hydraulique précise, site par site. Les services de l'État (DDT37 et DREAL) ont accepté cette nouvelle approche, et ont lancé la conception d'un plan de gestion intégré du lit de la Loire, intégrant ces deux facteurs : les enjeux en termes de biodiversité doivent être évalués pour 16 sites sur lesquels des travaux de déboisement sont envisagés, et ces travaux seront évités si les effets cumulés sont importants. Un appel d'offre a été lancé, et l'étude en est actuellement à la phase de validation des analyses de la biodiversité observée sur chaque site, par

un comité de pilotage auquel participent plusieurs associations environnementales (Cen Centre-Val de Loire, LPO Touraine, SEPANT).

La Loire sans les déboisements à Berthenay



www.sepant.fr

Loir-et-Cher



Perche Nature

Défi Biodiversité 410

L'association Perche Nature, en partenariat avec l'association Objectif 41, la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher et l'Association sportive et culturelle de Mazangé, ont organisé pour la première fois dans le Loir-et-Cher, avec le soutien de la commune de Mazangé, le grand « Défi biodiversité 410 ».

L'objectif était de répertorier en 24 heures, au moins 410 espèces vivantes (animales, végétales et mycologiques), par le biais d'animations naturalistes, pour faire connaître au grand public la biodiversité locale mais aussi les actions de nos associations, tout en s'amusant.

Malgré la météo capricieuse, ce Défi biodiversité fut un succès, et c'est en grande partie grâce aux participants. Ce sont 274 espèces de plantes, 70 espèces d'oiseaux, 2 espèces de crustacés, 5 de mollusques, 15 de lichens, 30 de champignons, 9 d'amphibiens et reptiles, 2 espèces de poissons, 66 d'insectes, 2 espèces d'annélides (vers de terre, sangsues, etc.) et 12 espèces de mammifères, qui ont été recensées ! En moyenne 25 personnes étaient présentes pour chaque sortie naturaliste.



Les sorties natures ont eu lieu de 14h le samedi à 14h le dimanche « top chrono », avec en guise de clôture un repas convivial.

Et le décompte des espèces rencontrées lors des sorties était affiché en direct dans la salle municipale où se tenait également divers stands et une exposition sur les oiseaux.

Des animations scolaires ont également été réalisées par Camille DERENNE, pour les enfants de Mazangé.

Pourquoi ce « défi » ?

Tout simplement pour faire prendre conscience des espèces vivantes qui nous entourent et de leur importance dans notre écosystème. La biodiversité joue un rôle primordial pour l'Homme. Elle est essentielle à la production alimentaire, à la production de médicaments, à l'industrie, à la recherche scientifique et au tourisme.

Pourquoi sur la commune de Mazangé ?

En 2018, Perche Nature a débuté l'Inventaire de Biodiversité Communale (IBC) de Mazangé, dans le but de répertorier les espaces et espèces du territoire communal afin de mieux appréhender les futurs aménagements et gérer au mieux les habitats remarquables.

www.perchenature.fr



Sologne Nature Environnement

Accompagnement en faveur des alternatives aux pesticides

La commune de Mennetou-sur-Cher (41) est un village médiéval de près de 900 habitants dont les élus et la population ont un intérêt marqué pour

leur environnement et la préservation de leur cadre de vie.

Situé en contre bas d'un coteau calcaire, le village reçoit l'écoulement des eaux de ce plateau. D'autre part, le canal de Berry et le Cher traversent la commune et de nombreuses zones humides du type mare, étang, prairie humide alluviale complètent ce contexte lié à l'eau.

Soucieuse de connaître, de préserver et de valoriser cette ressource, la commune s'est engagée dans l'opération « Objectif zéro pesticide » depuis plusieurs années et l'action « Inventaire de la Biodiversité Communale » a été mise en place en 2016-2017. Ces projets ont déjà permis d'améliorer la gestion des espaces verts communaux, d'identifier des enjeux liés aux zones humides de la commune : pompage dans le canal et la rivière, présences d'espèces invasives (jussie, écrevisses américaines, renouée du Japon etc.) et patrimoniales (loutre, castor, odonates, etc.).

Les élus et la population ont donc pleinement conscience des enjeux liés à la ressource en eau sur leur commune. Depuis plusieurs années, un groupe d'habitants s'implique aux côtés de la commune dans la gestion des espaces communs mais manque d'un accompagnement technique sur la gestion des espaces privés et communaux, et souhaite mobiliser et impliquer davantage les habitants sur la gestion de la ressource en eau.

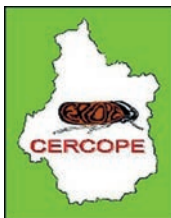


SNE, par son expérience dans l'accompagnement de démarche de développement durable et d'accompagnement de groupe d'habitants dans des projets liés à leur environnement, possède les compétences techniques nécessaires à l'appui de la commune et de ses habitants.

C'est ainsi qu'un projet d'accompagnement des habitants a été mis en place avec pour objectifs principaux la réduction des usages liés aux pesticides, accompagner, impliquer et sensibiliser le grand et le jeune public à la qualité de l'eau et la préservation de la ressource en eau.

www.sologne-nature.org

Loiret



Cercope

Inventaire des Mollusques du Cher

Présents dans la plupart des habitats, les Mollusques forment un groupe très diversifié dont certaines espèces constituent d'excellents indicateurs de la qualité milieux. Qu'il s'agisse des gastéropodes ou des bivalves d'eau douce, les cortèges présents dans le Cher restaient jusqu'alors largement méconnus, contrairement aux autres départements de la région. En 2018, l'association CERCOPE a donc débuté une campagne d'inventaire des moules, limaces et autres « cagouilles » se rencontrant sur le territoire. À l'issue de celle-ci, une première liste de 98 taxons a pu être dressée, parmi lesquels plusieurs espèces présentent une forte patrimonialité, comme la Physe élançée (*Aplexa hypnorum*) ou le Moine de Draparnaud (*Euomphalia strigella*). La nouvelle campagne 2019, qui devrait permettre de couvrir l'ensemble du département de manière homogène, a d'ores et déjà livré un certain nombre d'espèces inédites rarement observées.



www.cercope.org



Mardiéval

Une troisième BalbuFête

Créée en 2016 pour le lancement de la BalbuCam, la BalbuFête qui s'est pérennisée est d'abord un rendez-vous d'amitié sur le coteau de Mardié

dominant la Loire. Avec comme thèmes centraux la nature et sa préservation, le Balbuzard pêcheur, évidemment, les oiseaux, et plus généralement toutes les espèces sauvages.

150 participants au cours de l'après-midi, c'est le bon nombre pour que l'on puisse

Sylvain, le grimpeur, initie les enfants.



rencontrer ici des amis tranquillement, goûter la magie du paysage sans être noyés dans la promiscuité d'un « champ de foire » ; admirer les inventives et poétiques créations d'art de Lydie, les remarquables photos naturalistes de Jean-Noël, les magnifiques dessins de Balbuzards d'Alban, laisser les enfants dans un atelier d'origamis avec Sylvette ou un dans un espace de grimpe avec Sylvain pour suivre un parcours de découverte en groupe soit avec Guy JANVROT, soit avec Cyril.

En salle vidéo, on peut discuter avec Jérôme, le grand sorcier/ingénieur de la BalbuCam, devant le « En direct ». Là même où en 2017, le public stupéfait avait pu assister avec beaucoup d'émotion sur le grand écran à l'éclosion du premier des trois œufs des Balbuzards.

En 2019, la BalbuFête Saison 4 aura lieu le 26 mai après-midi au Mont. Retenez la date. Et en attendant, suivez l'aventure en direct sur

<http://www.balbuCam.fr>

www.loire-et-biodiversite.com



Loiret Nature Environnement

Au secours des martinets !

En janvier 2018, un de nos adhérents nous informe qu'une importante colonie de Martinets noirs, connue depuis plusieurs années et comptant environ 300 couples, est menacée par le programme de réhabilitation thermique de la Résidence de la Prairie (Saint-Jean-de-la-Ruelle).

En effet, les nids des oiseaux sont situés dans les coffres de volets roulants qui vont être remplacés lors des travaux. D'ailleurs, le chantier a commencé fin 2017 et les nids situés dans un premier

bâtiment ont déjà été détruits.

En avril 2018, au moment même où les martinets reviennent à la colonie, l'intervention de l'ONCFS à la demande de LNE, permet de stopper la destruction des nids d'un deuxième bâtiment dont la réfection a commencé.

Architectes, syndic de copropriété, fabricants et maîtres d'œuvre sont alors mobilisés par LNE, sous l'aiguillon de l'ONCFS, pour minimiser l'impact des travaux sur la colonie et mettre en place rapidement des mesures compensatoires sans trop retarder le chantier.

En mai, LNE réalise un inventaire exhaustif des cavités occupées par les martinets dans les autres bâtiments de la résidence tandis que l'entreprise AFL conçoit, avec l'aide des ornithologues de l'association, un prototype de nichoir s'adaptant parfaitement aux huisseries

que l'architecte avait prévu d'installer.

Dans le même temps, le syndic régularise leur demande de dérogation auprès du CSRPN et le fabricant, avec l'appui de LNE, obtient auprès de la Région le financement de la fabrication et de la pose des nichoirs à hauteur de 80 %. Le solde du financement est pris en charge par le fabricant lui-même, qui a montré tout au long de l'opération une implication sincère et responsable.

Le résultat de la coopération de toutes ces parties est que les martinets noirs ont pu réaliser une saison de nidification 2018 quasiment normale et que les premiers nichoirs ont été posés durant l'hiver 2018-19. Au total 120 nichoirs seront intégrés aux nouvelles façades, procurant 360 cavités spécialement conçues pour les martinets.

www.loiret-nature-environnement.org

2018

l'année des 30 ans d'Indre Nature



L'année 2018, année des 30 ans de notre association, s'est voulue une année de partage ; partage d'un parcours associatif, partage de ses préoccupations, convictions et de ses combats, partage de ses connaissances, de son expertise, et enfin partage d'un moment festif avec ses adhérents et ses partenaires associatifs. Les rendez-vous se sont étalés dans le temps, de janvier à octobre, et dans l'espace sur plusieurs communes du territoire départemental. Petit récapitulatif.



En janvier

Publication : Livret J'accueille la biodiversité chez moi : Comment faire en pratique, quelle que soit la taille de votre terrain pour accueillir, plantes, insectes, oiseaux et autres habitants de la nature. Des conseils, des exemples, pour faire à votre échelle une petite réserve naturelle.

En Mars

À Argenton sur Creuse : Conférence sur le Bocage : « Le bocage : relique ou atout

pour un territoire durable ? » dans le cadre de l'Université Populaire d'Argenton.



En Avril et en Mai

À la Châtre : Projection « L'Intelligence des Arbres » au cinéma Lux de la Châtre, en collaboration avec l'association « Échanges et Amitié ».



À Rivarennas : L'Assemblée Générale d'Indre Nature. Le rendez-vous institutionnel et incontournable de l'association avec ses adhérents et surtout l'occasion de revenir sur ce parcours de 30 années, avec une exposition et des témoignages.

À Châteauroux :

- Deux Expositions à la Médiathèque, « Indre Nature 1988-2018 : 30 ans au service de la Nature » et l'Exposition du groupe photo de l'association « Les oiseaux de l'Indre ».
- Trois animations naturalistes pour familles et enfants : Enquête au cœur du génie végétal : les secrets de la biodiversité et une animation étude de pelotes de réjection de Chouettes effraie.



- Deux conférences : « Les amphibiens de l'Indre » et « Obs'Indre une base de données naturaliste et participative ».
- Projection « L'Intelligence des Arbres » au cinéma l'Apollo le mardi 23 mai.

À Issoudun :

- Animation à la médiathèque : Animation Hérisson.
- Exposition à la médiathèque : Exposition « L'Envol ».
- Au Blanc (à l'occasion du festival Chapitre nature) : Deux animations « Apéro échanges » sur « Accueillir la biodiversité chez soi » et « Obs'Indre une base de données naturaliste et participative ».



En Juin

À Montipouret sur le site du Moulin d'Angibault, grande journée anniversaire champêtre de l'association :

- Un Concours photo organisé par le groupe photo d'Indre Nature et ouvert aux photographes amateurs du département.



- Un Village associatif réunissant nos associations amies et partenaires tels que le CPIE, BiHaNat, l'ADAR Civam, l'association Chérine, l'Agence Française pour la Biodiversité, le Civam du Carroir, Vigilance OGM, Accueil Paysan, la Confédération Paysanne, le centre de soin de Vierzon, Berry Nature Environnement et Faune 36.



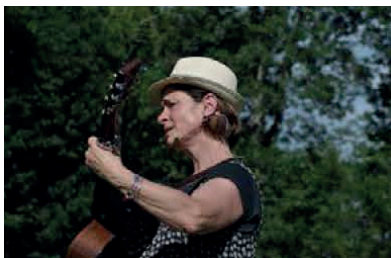
- Des animations : plusieurs sorties nature, ateliers fauchage à la faux, construction de nichoirs, balades en calèche, lectures de textes de George Sand, etc.



- La buvette « Accoudéo » et des producteurs locaux (la Ferme de Poumoué, le pain de la forge, le local bio de Neuvy Joré Roméra et Fabienne Mijoin) pour les rafraîchissements et le repas du soir.



- Chansons, musique et danse, un apéro musical avec Marie COUTANT et une soirée musique et Bal Trad animée par « les Chnut ».



- Plusieurs centaines d'adhérents et de sympathisants ce sont relayés tout au long de la journée et jusque tard dans la nuit. Merci à tous les bénévoles et salariés qui ont permis la réalisation de cette journée exceptionnelle !



En Octobre et novembre

À Issoudun :

- Exposition à la Médiathèque : l'Exposition du groupe photo de l'association « Les oiseaux de l'Indre » et « Indre Nature 1988-2018 : 30 ans au service de la Nature ».



- Deux conférences à la Médiathèque : « Les oiseaux de plaine », « Obs'Indre une base de données naturaliste et participative ».
- Projection « L'Intelligence des Arbres » au centre des congrès de l'Élysée, en partenariat avec l'Université du Temps Libre d'Issoudun et animée par François GRISON chercheur et philosophe.



www.indrenature.net

Newsletter de la fédération

n°3 à 6 - janvier, avril, juin et octobre 2017

Newsletter Sirff

n°1 - mars 2017

Rapport d'activité 2016

Avril 2017, 44 p.

Lettre d'information régionale Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

n°11 et 12 - juin et décembre 2017

Recherches Naturalistes

La revue des passionnés de nature en région Centre-Val de Loire

n°6 - juillet 2018, 62 p. - 8 €



n°7 - décembre 2018, 58 p. - 8 €



Amis jardiniers

Ce que vous devez savoir sur les alternatives aux produits phytosanitaires

Décembre 2017, plaquette 3 volets roulés



Aménagez votre jardin aquatique sans plantes invasives

Novembre 2017, plaquette 3 volets roulés





R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2 0 1 8

France Nature Environnement Centre-Val de Loire

3, rue de la Lionne 45000 ORLÉANS

www.fne-centrevaldeloire.org / contact@fne-centrevaldeloire.org

Tél. : 02 38 62 78 57

Document édité par France Nature Environnement Centre-Val de Loire – 3, rue de la Lionne, 45000 Orléans – Directeur de la publication : Samuel SENAVER – Coordination et mise en page : Nicolas FLUTET - Rédaction : bénévoles et salariés de FNE Centre-Val de Loire et associations du réseau. Impression : EA Centre-Val de Loire – Document imprimé sur du papier recyclé.

Crédits photos

Couverture : Geranium - Guy JANVROT

Intérieur : Acadiaud d'images photographe nature par Alexandre Roubalay - www.acadiaudimages.fr (p. 3, 6-7,19,24) / Avern (p.41) / Florian Laurenceau (p.17) / Francis Lherpinière (p.42) / Guy Janvrot - www.albumsnaturejanvrot.fr (p. 4, 12-13,38-39) / Jacques Baillon (p.27) / Laurent Palussière (p.21) / Loiret Nature Environnement (p.45) / LPO Touraine (p.42) / Nature 18 (p.41) / Perche Nature (p.43) / Pixabay (p.15, 30-31) / SEPANT (p.43) / Sologne Nature Environnement (p.44) / Réseau FNE Centre-Val de Loire (p.4,5,18,25,33).



Retrouvez-nous sur www.fne-centrevaldeloire.org,
sur Facebook : <https://www.facebook.com/fne.centrevaldeloire>
et sur YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCIgJoYF7P4WfbsnZLVFnIqw>